



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Avis-de-l-IRSN-sur-la-demande-de-modification>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Avis de l'IRSN sur la demande de modification relative aux rejets et prélèvements d'eau de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice**

10 mars 2015

Avis de l'IRSN sur la demande de modification relative aux rejets et prélèvements d'eau de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice

Source : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

<https://www.irsn.fr/FR/expertise/avis/avis-reacteurs/Pages/Avis-IRSN-2013-00403-St-Alban.aspx>

Avis de l'IRSN sur la demande de modification relative aux rejets et prélèvements d'eau de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice

Date de publication :10/03/2015

Le 29 octobre 2013, en réponse à une demande de l'ASN, l'IRSN a transmis son avis sur la demande de modification relative aux rejets et prélèvements d'eau de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice.

L'IRSN n'a pas d'objection sur la demande d'augmentation de la limite de rejet de tritium dans les effluents liquides à 80 TBq/an, dans la mesure où cette augmentation permettrait de réduire les rejets gazeux de tritium. **Au contraire, l'IRSN estime que la demande d'augmentation de la limite de rejet de tritium dans les effluents gazeux à 6 TBq/an n'est pas justifiée ; une valeur de l'ordre de la moitié serait suffisante.**

L'étude d'impact environnemental réalisée par l'IRSN confirme l'absence de risque radiologique pour les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Du point de vue de l'impact sanitaire, l'IRSN estime les doses efficaces totales des populations les plus exposées de l'ordre de 4 $\mu\text{Sv}/\text{an}$, doses très faibles qui n'appellent pas d'observation.

- [Télécharger l'avis IRSN 2013-00403 du 29 octobre 2013 « Dossier de demande de modification relative aux autorisations de rejets et aux prélèvements d'eau du CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice » \(pdf\)](#)
- [Lire la position de l'ASN sur le site de l'ASN \(nouvelle fenêtre\)](#)